La Neuville
Au Cœur de la Nature

Mairie de LA NEUVILLE
50 Rue du Général de Gaulle
59239 LA NEUVILLE

A LA NEUVILLE, le 02/09/2024

Objet : Courrier de rentrée 2024/2025

Madame, Monsieur,

Depuis Septembre 2022, la commune n'a cessé d'améliorer le service de restauration scolaire grâce à un nouveau marché avec le prestataire Api Origne. Celui-ci privilégie les plats cuisinés « faits maison » avec des ingrédients de qualité et de saison.

L'arrêt des serviettes en papier a été effectué afin d'évoluer vers le zéro déchet.

La mise en place d'un self pour les élèves de primaire permet de leur apporter plus d'autonomie et de responsabilité.

La répercussion du tarif du repas n'a pas évolué pour les parents d'élèves depuis Septembre 2022 malgré l'inflation. Le tarif était de 4€ pour les Neuvillois et 4.40€ pour les extérieurs. En septembre 2023, une hausse du coût du repas de 0.35€ a été pris entièrement en charge par la commune.

Cette année le prestataire Api Origine annonce une nouvelle augmentation de 0.10€.

Une proposition de révision tarifaire sera discutée en conseil municipal ce mardi 10 septembre entrainant un coût supplémentaire de 0.10€ par repas pour les familles.

Vous trouverez en pièce-jointe, tous les renseignements concernant les services périscolaires, cantine et garderie :

- Règlement intérieur de la restauration scolaire
- Règlement intérieur du self à signer pour les élèves de CP
- Règlement intérieur de la garderie
- Tableau de roulement des serviettes de table
- Menus de la première période du 2 septembre au 18 octobre

En vous souhaitant une excellente année scolaire,

Thierry DEPOORTERE, Maire et la commission Vie Scolaire

Commune de LA NEUVILLE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
59239 - NORD